

Ville-d'Avray

INFO

ÉDITO | PORTFOLIO | GRAND PARIS SEINE OUEST | VIE LOCALE | DOSSIER | TRIBUNES | VIE ASSOCIATIVE | VIE CULTURELLE | AGENDA | PRATIQUE

Discours du 18 juin 2011



Comme chaque année en cet anniversaire du 18 juin, nous retrouvons avec une émotion profonde le magnifique texte de l'appel lancé en 1940 par le général de Gaulle, ce cri jeté sans complexes et

sans crainte à la face des puissants du moment, cet acte de foi dans la France éternelle, ce message d'Espérance adressé à un peuple écrasé par sa défaite, cette invitation à tout quitter pour retrouver un avenir, cette expression d'un engagement apparemment insensé et pourtant tellement porteur de sens.

Premier acte d'un engagement qui allait en connaître bien d'autres, qui allait tout emporter mais qui allait tant exiger au long de si lourdes années !

Cet appel entraînant allait vivre, jour après jour, à travers toutes les difficultés, servi par la détermination inentamable du général de Gaulle, et par sa vision claire du chemin à choisir : celui du refus de toute compromission, du combat, même seul contre tous, du sacrifice de toute vie personnelle et, plus lourd à porter, sans doute, du sacrifice demandé à ceux qui allaient l'entendre et « résister »...

Ce « non » à toutes les facilités, aux abandons et aux abaissements n'avait rien de négatif. C'était simplement un « appel » à se remettre debout pour emprunter une voie qui n'était pas « politiquement correcte » même si elle était celle de l'honneur et du retour à la vie.

Heureusement, nous ne rencontrons pas tous les jours des circonstances aussi dramatiques ou des situations aussi désespérées. Peut-être devons-nous tout de même, dans un monde redevenu plus « ordinaire », nous interroger pour savoir si, parfois, il ne faut pas savoir dire « non » face à des dérives ou à de petites lâchetés qui peuvent nous entraîner insensiblement à nous renier.

Commençons par comprendre et accompagner les peuples qui luttent aujourd'hui pour la liberté et la démocratie, pour des conditions de vie humaines et respectueuses des droits fondamentaux.

Et sachons, là où nous sommes, nous engager, certes plus modestement et moins dangereusement, pour conforter aujourd'hui les effets des combats et des résistances d'hier, pour que continue à résonner haut et clair l'appel du 18 juin. ♦

Bon été à tous

Denis Badré, votre Maire

(extrait de l'allocution prononcée devant le Monument aux Morts).

Ville-d'Avray à l'heure d'été



La Fête des étangs du 18 et 19 juin dernier (p.5)

REPÈRES

→ Fermeture de la Mairie

Samedis 30 juillet, 6, 13 et 20 août.
La Bibliothèque sera fermée du 1^{er} au 15 août.

→ Forum des associations

Samedi 10 septembre de 14 h à 17 h sur la place du marché.
Nombreuses animations prévues pour découvrir les activités de la ville.

→ Rentrée scolaire

Lundi 5 septembre

ZOOM SUR

Retour en photos sur les animations de Ville-d'Avray. P. 4 et 5

Journées du patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2011. P. 8

iPad en classe

L'école de La Ronce est « connectée » !

Le Cube a mis en place depuis 2007 le programme « Connectons nos écoles » qui propose chaque année aux élèves de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest de participer à un projet collaboratif et numérique mêlant nouveaux usages, réflexions pédagogiques et enjeux territoriaux autour de thèmes comme les objets communicants, les sites collaboratifs, la robotique... Cette année, Le Cube propose avec le projet GamePlay une initiative innovante autour de la fabrication de jeux vidéo sur iPad. Ou comment le jeu vidéo devient un outil pédagogique imaginé par et pour les élèves...

La classe de CM2 de l'école La Ronce de Ville-d'Avray a construit son scénario sur le thème de la musique.

Un projet pédagogique inédit

Chaque classe participante conçoit son propre jeu vidéo sur une thématique choisie avec l'enseignant. Au fil des séances avec l'équipe du Cube, les élèves réalisent leur jeu et le diffusent sur des tablettes iPad qui intègrent des applications de création graphique, de traitement des médias et de prise de notes pour les élèves.

Avec la réalisation de ces « jeux sérieux », les élèves deviennent les auteurs de leurs supports pédagogiques.

La fabrication d'un jeu

Les élèves sont amenés à utiliser une solution de création de jeu intuitive et facile d'accès afin d'en valoriser le contenu. Grâce au logiciel GameSalad, ils définissent le thème du jeu et sa jouabilité, apprennent à concevoir

« l'habitat » du jeu, définissent les acteurs qui y vivent et les règles qui le régissent. Ils choisissent des actions possibles en pertinence avec la thématique, et construisent ainsi un outil pédagogique d'un nouveau genre.

Pourquoi l'iPad ?

Ces tablettes tactiles permettent aux élèves non seulement de créer le contenu nécessaire à la réalisation de leur jeu (dessins, textes...), mais d'être également le « contenant » des jeux.

Une fois finalisés, les jeux sont tous disponibles sur les différents iPad mis à la disposition des élèves par Le Cube. Ces tablettes sont également utilisées par les élèves pour alimenter le site Internet du suivi du projet, sur lequel les parents peuvent poster des commentaires et participer ainsi au projet de classe de leur enfant. ●



➔ Bénéficiez de subventions énergie

Pour consommer moins d'énergie, économiser de l'argent et réduire les émissions de gaz à effet de serre, la première étape est d'améliorer son isolation, puis d'utiliser des équipements performants (chaudière, lampes, électroménager...) et enfin d'avoir recours à des énergies renouvelables. La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest a mené, en 2010, une campagne de thermographie aérienne afin de mesurer les déperditions de chaleur des toitures de tous les bâtiments du territoire. Des cartes présentant les niveaux de déperdition « à la tuile près » sont disponibles auprès d'un Conseiller Info Énergie de GPSO Énergie.

➔ Par téléphone : 0 800 10 10 21

Par mail : infoenergie@gpso-energie.fr

Parallèlement, pour accompagner les habitants du territoire souhaitant entreprendre des travaux d'isolation, GPSO a mis en place, depuis le 1^{er} décembre 2010 :

• une subvention pour l'isolation de toiture.

Elle concerne les propriétaires de maisons individuelles qui souhaitent installer ou remplacer l'isolation de leur toiture pour leur résidence principale, construite avant 1990.

Le montant de la subvention pour l'isolation des planchers de combles perdus, des charpentes par l'intérieur ou l'extérieur ou d'un toit terrasse s'élève à 1 200 €.

• Une subvention en faveur des énergies renouvelables

Elle concerne les propriétaires de maisons individuelles qui souhaitent installer des équipements utilisant les énergies renouvelables, pour leur résidence principale.

GPSO subventionne les équipements utilisant les énergies renouvelables selon un barème forfaitaire allant de 500 € à 900 €.

En chiffres

Depuis la création de l'aide en faveur des énergies renouvelables en 2007 :

- 52 habitants du territoire ont pu bénéficier de subventions
- Parmi eux, 28 concernaient l'installation de panneaux photovoltaïques, 19 des chauffe-eau solaires, 4 l'installation de pompes à chaleur solaires. ●

À NOTER

Les permanences locales des conseillers énergie reprendront dès le mois de septembre.

Aux services techniques, 13, rue de Saint-Cloud, le 1^{er} mercredi du mois (9 h-12 h 30).

Prochaine permanence : **mercredi 7 septembre**

Recrutement d'accompagnateurs de transports scolaires à Ville-d'Avray

La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest organise le ramassage scolaire d'enfants d'écoles maternelles, primaires et du collège, sur la commune de Ville-d'Avray.

Pour la rentrée scolaire 2011-2012, la Direction des Déplacements recherche des accompagnateurs pour effectuer des vacations les jours d'école pour accompagner les enfants le temps de leur transport en autocar.

Ces missions exigent disponibilité, sérieux et aptitude à encadrer des enfants de tous âges. Les accompagnateurs veillent ainsi en permanence à la sécurité et au bon déroulement des circuits de ramassage scolaire.

Les accompagnateurs peuvent effectuer des missions régulières ou des remplacements : la moyenne d'heures travaillées est de 3 h 40 par jour, 4 jours dans la semaine.

➔ Pour toute candidature, une lettre de motivation et un curriculum vitae sont à envoyer par mail à recrutement@agglo-gpso.fr

➔ Pour plus de renseignements, contacter le centre d'appels de la Communauté d'agglomération au 0800 10 10 21

→ Les vacances en toute sérénité

Opération Tranquillité Vacances

Vous quittez votre domicile en juillet et en août pour rejoindre votre lieu de vacances ? Pensez à signaler votre départ au Commissariat de police de Sèvres, 4, avenue de l'Europe - 01 41 14 09 00 - et ce, **du 2 juillet au 3 septembre inclus**. Une surveillance aléatoire des résidences et domiciles laissés vacants durant les mois de juillet et août sera mise en place.

Avant de vous absenter

- Prévenez un voisin ou votre gardien.
- Assurez-vous du suivi de votre courrier ou faites-le prendre par une personne de confiance.
- Demander que l'on ouvre régulièrement vos volets pour que votre logement paraisse habité.
- N'indiquez pas votre absence sur votre répondeur téléphonique et faites transférer vos appels si possible.

- Placez vos objets de valeur en lieux sûrs en prenant soin de les photographier.
- Conservez vos factures.

Plan Canicule 2011

Quelques conseils en cas de fortes chaleurs :

- Buvez régulièrement, même sans soif, au moins 1,5 l d'eau par jour et surtout pas d'alcool, qui favorise la déshydratation.
- Mangez normalement (fruits, légumes, pain, soupe...), quitte à fractionner les repas si vous n'avez pas faim.
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes de la journée, et limitez de trop grands efforts physiques.
- Passez plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé (supermarché, Résidence des Sapins Bleus...).
- Donnez ou prenez des nouvelles à/de votre entourage.

Comment maintenir une température fraîche dans votre logement ?

- Fermez les volets la journée voire les fenêtres si la température extérieure est très élevée.
- En revanche, la nuit, ouvrez grand les fenêtres pour profiter de l'air plus frais.

En cas de grosses chaleurs

- Pendez un grand drap mouillé sur vos fenêtres légèrement ouvertes.
- Utilisez un ventilateur d'appoint : il assure un bon brassage de l'air mais doit être utilisé avec modération.

Si vous devez utiliser une climatisation, mettez-la en route à partir de 26 °C, choisissez un équipement performant, et entretenez-le régulièrement.

Familles et voisins, veillez à votre entourage !

TRIBUNE VILLE-D'AVRAY ALTERNATIVE

→ Circulation et stationnement à Ville-d'Avray : « le bien vivre ensemble ».

Le projet du CG 92 sur le réaménagement du rond-point de la place de l'Église et des rues de Sèvres et Marnes fait l'unanimité en termes de sécurité et de fluidité des circulations.

Quand il s'agit de se prononcer sur le partage de l'espace public, les avis divergent autant que les usagers : automobilistes, cyclistes, piétons, riverains, commerçants, clients, livreurs...

Parc à vélos... :

Le cheminement cyclable par l'avenue Balzac et la rue Corot est une bonne option : encore faut-il qu'il soit mené à terme jusqu'à la gare, qu'il soit continué vers Sèvres (et ses lycée et collège) puis Paris, et qu'il soit fléché, toutes choses tardant à voir le jour, malgré le programme départemental sur les circulations douces.

Il nous paraît indispensable que la rue de Marnes qui dessert le collège et le Conservatoire soit dotée d'une piste cyclable et que le trottoir montant de droite soit élargi ; que le collège comme le Conservatoire soient équipés de parcs à vélos.

Cela répond à un triple objectif d'autonomie, de pédagogie et de sécurité pour les déplacements des jeunes.

Le non-aménagement d'itinéraire cyclable sur le secteur Marnes est un frein majeur à l'usage du vélo sur notre commune. La difficulté du tracé technique implique bien un choix politique... parc à voitures :

Le stationnement ferait problème. Sans raison puisque le nombre de places offertes n'est aucunement diminué. L'occupation du domaine public par les voitures particulières est une liberté relative. Qui doit s'arrêter là où elle atteint la liberté des autres usagers, ce qui est systématiquement le cas quand elle est illégale. Le préjudice qu'elle porte à notre environnement, jalousement défendu par ailleurs, est permanent et entame le « bien vivre ensemble » cher à la majorité.

Les schémas d'urbanisme ont fait la part trop belle à la seule automobile. Alors que son usage préférentiel est d'un coût sanitaire, environnemental et économique considérable.

Les collectivités locales ont à fournir un effort de rattrapage au profit des circulations douces et des transports en

commun. Ce projet ne traduit pas complètement cet objectif. Un autre regret vient du délai de mise en œuvre alors que les effets sur la modération de la vitesse automobile et la sécurité des déplacements dans Ville-d'Avray, donc la qualité de vie, sont très attendus. ●

→ Les élus de Ville-d'Avray Alternative : Caroline GAUVAIN, Alexis GIRSZONAS, Dominique SANGLERAT

vous souhaitent un bel été au soleil de vos vacances comme au calme estival de Ville-d'Avray.

PS : les Primaires citoyennes à Ville-d'Avray.

Le Parti Socialiste organise, avec les autres partis de gauche qui voudront s'y associer, les premières Primaires ouvertes donnant aux citoyens un droit nouveau, celui de désigner leur candidat(e) à la présidentielle de 2012.

Les Primaires auront lieu les dimanche 9 et 16 octobre 2011 sur l'ensemble du territoire. Le vote à Ville-d'Avray se déroulera à la Maison pour Tous dans la salle polyvalente.

Quelles conditions pour voter à Ville-d'Avray ?

1. Être inscrit sur les listes électorales de la commune à la date du 31 décembre 2010.
2. Signer la charte d'adhésion aux valeurs de gauche.
3. S'acquitter d'une somme minimum de 1 € pour participation aux frais d'organisation.

IMPORTANT :

Les mineurs qui auront 18 ans au moment de la présidentielle ainsi que les mineurs et les étrangers membres du PS ou du MJS (Mouvement des Jeunes Socialistes) pourront voter **à condition de s'inscrire avant le 13 juillet 2011 sur le site des Primaires : <http://www.lesprimairescitoyennes.fr/>**

Toutes les informations utiles sont disponibles sur ce site et seront relayées localement plus largement à partir de la rentrée.

NDLR : Information donnée par le groupe Ville-d'Avray Alternative qui n'engage pas le service élections de la Mairie.

Infos pratiques

→ Rendez-vous logement

Contactez le service logement au 01 41 15 87 96

→ Permanence impôts

Jeudi 1^{er} septembre de 14 h à 16 h en Mairie.

→ Conciliateur de justice

Les jeudis 8 et 22 septembre en Mairie, sur rendez-vous au 01 41 15 88 35.

→ Service Triadis

Le vendredi 15 juillet et le samedi 20 août de 9 h à 12 h en face de la Poste (déchets toxiques).

→ Ma déchetterie mobile

Le 4^e samedi du mois, de 13 h à 18 h, soit le samedi 23 juillet et 27 août au parking des Étangs.

L'accès est réservé aux habitants sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

→ Encombrants

Les vendredis 12 août et 9 septembre.

→ Rendez-vous avec les élus

e.turac@mairie-villedavray.fr ou au 01 41 15 88 35/36.

Infos santé

PHARMACIES DE GARDE

- **Dimanche 10 juillet** : pharmacie Faouri, 143, Grande Rue - Sèvres - 01 45 34 29 70.
 - **Jeudi 14 juillet** : pharmacie du Parc de Lesser, 46, rue de Sèvres - Ville-d'Avray - 01 47 09 53 62.
 - **Dimanche 17 juillet** : pharmacie des Écoles, 667, av. Roger Salengro - Chaville - 01 47 50 48 98.
 - **Dimanche 24 juillet** : pharmacie des Créneaux, 1059, av. Roger Salengro - Chaville - 01 47 50 50 38.
 - **Dimanche 31 juillet** : appeler le Commissariat de Sèvres.
 - **Dimanche 7 août** : pharmacie Auger, 91, Grande Rue Sèvres - 01 45 34 01 83.
 - **Dimanche 14 août** : pharmacie Fontaine, 1284, av. Roger Salengro - Chaville - 01 47 50 49 05.
 - **Lundi 15 août** : pharmacie de la Pointe, 2025, av. Roger Salengro - Chaville - 01 47 50 40 80.
 - **Dimanche 21 août** : pharmacie Brazeau d'Alexis, 29, rue de Jouy - Chaville - 01 47 50 42 87.
 - **Dimanche 28 août** : pharmacie Laurier, 336, rue de Saint-Cloud - Ville-d'Avray - 01 47 50 55 70.
 - **Dimanche 4 septembre** : pharmacie Carnot, 18, rue Carnot - Chaville - 01 41 15 13 29.
 - **Dimanche 11 septembre** : pharmacie du Centre, 5, rue Pierre Midrin - Sèvres - 01 46 26 95 13.
- **Numéro utile** : Le **39 15** (service vocal non surtaxé, 0,15 €/min) vous communique la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.

MÉDECINS DE GARDE ET EN CAS D'URGENCE DENTAIRE

Les dimanches et jours fériés uniquement :

→ S'adresser au 15

Carnet de l'état civil

NAISSANCES

Benjamin Vacher, le 4 avril ; **Youva Selmi**, le 13 avril ; **Ethan Santiago Calkic**, le 22 avril ; **Élise des Cognets**, le 2 mai ; **Raphaël Kenneth Meunier**, le 5 mai ; **Oscar Chevalier-Assoumani**, le 6 mai ; **Manon Dattée**, le 11 mai

DÉCÈS

Blandine Robert (61 ans), le 25 avril ; **Evelyne Scott-Hansen** (47 ans), le 25 mai.

MARIAGES

Clovis Larinier et Bouchra El Fadli, le 28 mai ; **Stanislas Zeller et Judith Bardon**, le 28 mai ; **François Bobo et Evelyne Lamer**, le 28 mai ; **Laurent Fahrner et Audrey Sauvage**, le 4 juin ; **Jean-François Métral et Véronique Bertin**, le 11 juin ; **Daniel Germain et Françoise Hémerly**, le 15 juin.

DOSSIER PHOTOS



Vendredi 20 mai : 1^{re} conférence sur la sécurité et la prévention des seniors, organisée par la commune en partenariat avec le commissariat de police, en présence de Denis Badré et Jean-Paul Gaudin, adjoint au maire, d'Élizabeth Beau, conseillère municipale, et de M^{me} Audren, officier de police.



Dimanche 22 mai : la piscine de Sèvres accueillait le traditionnel Meeting de natation interclubs avec notamment le club de Ville-d'Avray. Les nageurs de l'USVA terminent à la 1^{re} place du classement général, et remportent le relais 8 fois 50 mètres nage libre.



Jeudi 26 mai : dans un esprit convivial, la chorale de l'amicale du personnel communal est venue proposer aux curieux et aux résidents des Sapins bleus un tour de chant « haut en couleur ».



Vendredi 27 mai : la Fête des voisins, rue de la Prairie.



Samedi 28 mai : « Pakita au pays des livres », animation organisée à la bibliothèque devant plus de 50 enfants et 30 parents, suivie d'une séance de dédicaces.



Samedi 28 mai : la brocante de l'Alva.



Samedi 28 mai : vide-grenier des Dagomerçants rue de Saint-Cloud.



Mai : l'équipe escrime du « Projet santé » du collège La Fontaine du Roy.



Dimanche 29 mai : remise des médailles de la famille par Denis Badré.



Sortie de fin d'année au parc zoologique de Thoiry avec les futurs écoliers de Fanny, Pradier et des Petits Loups.



Dimanche 29 mai : Fête des Mères au marché forain. Denis Badré procède au tirage au sort des gagnantes.



Vendredi 10 juin : le spectacle de la ferme de Tiligolo à la halte-garderie Les Petits Loups a ravi les enfants.



Lundi 27 juin : les enseignants des écoles se sont retrouvés pour fêter la fin de l'année scolaire.



Jeudi 23 juin : les élèves du collège et des écoles de Ville-d'Avray ont été sensibilisés à la prévention routière.



Dimanche 26 juin : Denis Badré, sénateur maire de Ville-d'Avray, remet la médaille de la ville au père Hugues de Woillemont, en hommage à ses 4 années de ministère « au service des hommes et des femmes de la cité ».



Départ de Patrice Ode, après 10 années de bénévolat au sein de l'USVA Football. Bonne route !

FÊTE DES ÉTANGS



Les nombreux stands des associations.



Séances de canoë-kayak.



Cécile Leroy Dubief a remporté, avec 1 240 points, le 1^{er} prix du concours de pêche organisé par la Société de pêche de Ville-d'Avray représentée par Roch Ioli, son président.
2^e prix : Gilles Calista (500 points)
3^e prix : Mathias Chateaulievieux (455 points)



Le « pont de singe » proposé par les scouts.



Golf : il faut commencer jeune.



Baby-foot et karaoké pour les jeunes.

VIE LOCALE

Les travaux de l'été

Le mois dernier nous vous avons présenté les travaux de voirie en cours. Nous vous présentons ce mois-ci un aperçu des travaux prévus sur les bâtiments communaux.

Dans nos écoles

- **Maternelle Rostand** : réfection du revêtement mural de la cage d'escaliers A
- **Elémentaire Rostand** : mise en place de film occultant sur les vitres du 2^e étage et de caches sur les vitres de la salle des maîtres
- **Maternelle La Ronce** : ravalement de l'entrée de l'école et étanchéité des toitures du logement de gardien

Dans nos structures « petite enfance »

- **Halte-garderie Jardy** : réfection de l'office et remise en état des toilettes et de la salle de change
- **Halte-garderie rue de Saint-Cloud** : remplacement de la porte automatique
- **Chantecler** : réaménagement provisoire en RAM-RAP et accueil de loisirs (création d'une rampe d'accès handicapés et réaménagement intérieur)

Dans les autres bâtiments communaux

- **Gymnase** : réfection complète des vestiaires du gymnase bas
- **Colombier - Maison Pour Tous** : installation d'un système de rafraîchissement de la salle des spectacles (asservissement du pulseur d'air) et travaux préalables à l'ouverture du couloir de liaison entre la bibliothèque et la cafétéria
- **Château** : remise en état de la grille latérale, du portail du conservatoire, du portail de l'allée principale. Remplacement de la clôture séparative du parc du château avec la propriété voisine
- **Mairie** : remise en état de la grille d'entrée et de la rampe d'accès des véhicules



Le Colombier

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le numéro de juin concernant les horaires du futur plateau sportif qui sont encore à l'étude. Les horaires indiqués sont ceux de la piscine.

→ Conseil Municipal

Des nouvelles de Ville-d'Avray

Au cours de la séance du mercredi 29 juin 2011, les points suivants ont été évoqués

Finances

- Marché municipal d'approvisionnement : tarifs des droits de place et services annexes
- Placement d'excédents de trésorerie provenant d'aliénation de biens immobiliers communaux
- Adhésion au dispositif SIGEIF : taxe communale sur la consommation finale d'électricité
- Subvention bibliothèque 2011

Ressources humaines

- Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- Personnel communal : emplois permanents à temps non complet
- Renouvellement des contrats d'apprentissage et création d'un nouveau contrat d'apprentissage

Urbanisme

- Résidence « le Clos Thierry », 19 avenue Thierry et résidence « les Althéas », 38 rue Corot : transferts des garanties d'emprunt précédemment accordées par la ville à l'Association du logement de Ville-d'Avray au bénéfice de Seine Ouest Habitat et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les avenants aux conventions de réservation de logements.

Culture

- Bibliothèque municipale Boris Vian : approbation du règlement intérieur et création du règlement du pôle multimédia
- Convention d'objectifs à passer avec le Comité des Fêtes
- Convention d'objectifs à passer avec le Comité des spectacles

Sports

- Convention d'utilisation de la piscine avec l'Institut Médico Educatif « La Villa d'Avray »
- P10ss 92 : convention à renouveler avec le Conseil général des Hauts-de-Seine

Convention avec l'Institut Médico Educatif

Cette convention permet de mettre à disposition un créneau piscine, en partage avec une classe élémentaire (CM1 ou CM2) volontaire afin de permettre à quelques enfants de l'IME (2 ou 3 par séance avec deux accompagnateurs spécialisés) de participer à des séances de natation scolaire.

P10ss 92

Reconduction de l'opération P10ss 92 en partenariat avec le Conseil général des Hauts-de-Seine.

Cette opération consiste à mettre en place une aide financière de 70 euros destinée aux familles des collégiens (de la 6ème à la 3ème) pour l'accès à des activités sportives ou culturelles extrascolaires.

Services techniques

- Plateau d'évolution : autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer des demandes d'autorisations d'urbanisme
- Collège « La Fontaine du Roy » : dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme

Réhabilitation du Collège

Le Conseil général souhaite déposer un permis de construire afin de réaliser des travaux de réhabilitation sur le Collège.

Le projet du Conseil général n'est pas encore arrêté. Il comprendra les travaux suivants :

- Une réhabilitation totale de la construction existante et des logements.
- Une extension du bâtiment sur la rue de Marnes, permettant d'améliorer l'accueil des élèves.
- La reconfiguration du sous-sol du bâtiment et des parkings.

La Commune étant propriétaire du terrain, le Conseil municipal doit autoriser le Conseil général, représenté par son Président, à déposer une demande de permis de construire nécessaire à la réalisation de ces travaux.

Date prévisionnelle des travaux : 2013-2014.

Affaires scolaires

- Règlements intérieur de l'accueil de la garderie du matin, de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire du soir, de l'étude du soir
- Désaffectation partielle de l'ancienne école Chantecler

Petite enfance

- Convention d'objectifs à passer avec la crèche parentale « Les petits bouts »

Direction générale

- Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal
- Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale pour le département des Hauts-de-Seine

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales entreprend une rationalisation rapide et volontaire de la carte intercommunale. Il s'agit ainsi de réduire le nombre de communautés en favorisant leur coïncidence avec les bassins de vie, et de supprimer les syndicats intercommunaux que la création de communautés aurait rendu obsolètes ou moins actifs. La circulaire ministérielle du 27 décembre 2010 invite les préfets à s'affranchir des limites départementales, si cela se révélait nécessaire pour déterminer des périmètres intercommunaux cohérents. Par correspondance du 29 avril 2011, le préfet des Hauts-de-Seine a soumis pour avis son projet de schéma. S'il importe de prévoir l'adhésion de Marnes-la-Coquette, commune avec laquelle la communauté d'agglomération Arc de Seine puis Grand Paris Seine Ouest a noué des relations de travail fécondes, le schéma ne saurait ignorer la volonté de Vélizy-Villacoublay d'intégrer la communauté d'agglomération. Cette volonté a été clairement exprimée, à l'unanimité de leur conseil municipal en date du 27 avril 2011.

Tel est le sens de l'avis voté au Conseil municipal, ainsi que l'ont fait les 6 autres Conseils municipaux de Grand Paris Seine Ouest.

→ Bibliothèque

Des romans dans vos valises !

Horaires d'été

Du 15 juillet au 1^{er} août et du 15 au 28 août, la bibliothèque sera ouverte :

- le mardi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
- le jeudi de 16 h à 20 h.

La bibliothèque sera fermée du 1^{er} au 15 août 2011 pour congés annuels.

Réouverture aux horaires habituels le mardi 30 août.

Des prêts plus longs pour les vacances

Jusqu'à la fin du mois de juillet, vos prêts seront enregistrés jusqu'au 14 septembre. Vous pourrez emprunter jusqu'à 10 livres, 10 revues, 10 bandes dessinées ainsi que 4 DVD dont 3 fictions. Afin de faire le plein de lectures pour l'été, retrouvez notre sélection de romans dans votre bibliothèque.



Découverte d'un auteur

Depuis trois ans, la section adultes met en avant chaque mois un auteur contemporain. L'idée est de vous faire découvrir des auteurs, français ou étrangers, que nous affectionnons pour leur style et leur singularité.

Depuis septembre 2010, ont été présentés : Catherine Cusset, Erri de Luca, Antonio Muñoz Molina, Shirley Hazzard, Louise Erdrich, Linn Ullmann, Pascale Kremer, Sebastian Barry, Sok-Yong Hwang, Elif Shafak. Ce mois-ci, retrouvez tous les livres de ces auteurs à l'entrée de la bibliothèque, accompagnés d'un dépliant récapitulatif.



→ Amis de la Bibliothèque

Le 19 mai, nous avons proposé à nos adhérents et à quelques-uns de leurs amis de visiter **la maison de Jean Cocteau à Milly-la-Forêt**.

Trois pièces ont été reconstituées, pleines d'objets, d'animaux empaillés, de tableaux. À l'étage, des dizaines de photos : Cocteau avec Marlène Dietrich, Georges Auric, Jean Marais. Les plus courageux sont allés voir ou revoir la chapelle Saint-Blaise-des-Simples décorée par Cocteau et le Jardin des Simples.

Prix « Qu'as-tu lu ? ». Jeudi 16 juin, la discussion fut vive, animée, passionnée, les jurés manifestant enthousiasme ou refus pour un même ouvrage. Au deuxième tour de scrutin, le

prix a été décerné à

- *La Mer Noire* de Kéthévane Davrichewy, éd. Sabine Wespieser, avec 11 voix.

- *Le Troisième Jour* de Chochana Boukhobza, éd. Denoël, a obtenu 8 voix.

Les autres romans en compétition :

- *Jésus et Tito* de Velibor Colic, éd. Gaia.

- *De lait et de miel* de Jean Mattern, éd. Sabine Wespieser.

- *Demain j'aurai vingt ans* d'Alain Mabanckou, éd. Gallimard.

- *Loin des bras* de Metin Arditi, éd. Actes Sud.

→ **Bonnes lectures à tous.**

Rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles découvertes littéraires.

→ Ça bouge à l'USVA

Création d'un pôle seniors à l'USVA...

Le projet de développement de l'USVA vise à faciliter la pratique sportive au plus grand nombre, en particulier au public senior, une des priorités de l'association.

C'est avec enthousiasme que nous vous annonçons pour la rentrée prochaine la création d'un « pôle seniors » au sein de la section « gym adulte ».

Ce nouveau « pôle seniors » propose deux cours complémentaires :

- La gym bien-être, dont les fondamentaux sont inspirés des techniques de tai-chi et de qi-gong. Elle vise à renforcer la posture et le tonus musculaire, ainsi qu'à développer la souplesse et l'équilibre, tout en créant un état de détente.
- La gym seniors, axée sur le renforcement musculaire, le travail d'équilibration, l'exercice de la mémoire. Elle contribue au maintien de l'autonomie de la personne.

Ces cours se dérouleront dans un contexte convivial et chaque activité est adaptée au niveau de chaque pratiquant. Les deux animateurs ont tous les deux une formation spécifique pour ce public et ont donc les compétences pour vous accompagner tout au long des activités.

→ Renseignements au secrétariat de l'USVA :

01 47 50 43 55

usva.asso@infnie.fr

Arnaud : 06 84 07 05 98

Olivier : 06 86 66 07 27

Quoi de neuf chez les bretteurs de l'USVA ?

L'année 2010-2011 a été riche en événements, tant dans la vie quotidienne de la section que dans les compétitions. Nous sommes arrivés à une vitesse de croisière qui nous permet de fonctionner de façon cohérente et homogène : le nombre d'élèves se répartit équitablement entre tous les âges, de 6 à... 60 ans, de débutant à compétiteur confirmé. La forte implication des maîtres d'armes, mais aussi de nombreux parents et bénévoles, fait de la section un lieu d'échange vivant, animé mais aussi formateur pour tous les tireurs qui semblent réussir à concilier plaisir sportif et études de bon niveau. Nous avons eu le plaisir d'accueillir en mars des athlètes handisports malgré les difficultés d'accès à la salle d'armes. Côté résultat, le club s'est classé 3^e des Hauts-de-Seine sur 17 clubs présents au championnat départemental. Dix tireurs ont porté les couleurs de l'USVA dans plusieurs catégories aux championnats de France, et l'USVA a même été placée sur la plus haute marche du podium aux championnats d'Europe vétéran grâce à la médaille d'or obtenue de haute lutte par Valérie Préaux.

Nous souhaitons à tous et toutes des vacances reposantes bien méritées.

L'équipe de l'USVA-Esime



Bravo à Valérie,
championne d'Europe vétéran

Vous avez un peu... beaucoup... trop... de temps libre ?

Vous travaillez et souhaitez garder « un pied » dans la vie de votre ville ? Vous ne (re)travaillez pas (encore) l'an prochain ? Vous êtes à la retraite et désirez vous épanouir dans une activité humaine et enrichissante ?

L'Accueil des Villes Françaises et l'association des Familles de Ville-d'Avray recrutent !

En fonction de votre temps, de votre emploi du temps, de vos souhaits et de vos compétences, nous vous proposons de participer à l'organisation de nos événements

2011-2012. : goûter de rentrée, jeu de piste, conférences, carnaval, cuisine en famille, petit déjeuner d'accueil des nouveaux Dagovéranais, troc de livres, atelier emploi...

Ou **participer à la vie de l'association** (communication Web, permanences...), pour un travail d'équipe en coordination avec les autres associations de Ville-d'Avray. Et toutes les bonnes idées sont les bienvenues !

→ Contact : Barbara Watiez : 06 62 13 08 46 (AVF).
Carine Chacornac : 01 47 50 01 79 (AFVA)



→ Précision...

...sur l'article écrit le mois dernier par la Maison Pour Tous : « En 1984, la Municipalité, dirigée par M^{me} Georgette Sireyjol, a confié à M. Bignon la conception d'un centre comprenant une bibliothèque, une salle de spectacle et des salles d'activités. Le centre culturel du Colombier sera inauguré en 1987. »

→ Le Petit Roque de Sèvres et Ville-d'Avray

Le club d'échecs reprend ses activités (rencontres amicales, cours, compétitions) à compter du 31 août au 5, rue Pierre Midrin à Sèvres.

Heures d'ouverture du cercle :

- le mercredi de 15 h à 18 h
- le vendredi de 21 h à 23 h
- le samedi de 14 h 30 à 18 h.

Des cours sont proposés aux jeunes le samedi.

Le dimanche 25 septembre : 20^e Open de Sèvres à la Maison des Associations (9 rondes de 2 x 20 minutes).

→ Renseignements au 06 19 70 75 98

ou à guywanner@wanadoo.fr ou plus d'infos sur notre site : <http://petitroquesva.webs.com>

EN BREF

Évitons les feux de végétation

Il y a quelques semaines, la sécheresse sévissait partout en France. Elle a provoqué de nombreux feux de végétation, voire des feux de forêt dans certaines zones et a nécessité l'engagement d'importants dispositifs de secours. Ville-d'Avray a également été touchée par ce phénomène, le 1^{er} juin dernier, lorsqu'un incendie s'est déclaré en forêt de Fausses-Reposes au sud de l'Étang Neuf. Le sous-bois étant resté extrêmement sec, le feu s'y est propagé rapidement. C'est environ 1 000 m² de sous-bois qui ont été brûlés, le feu ayant pris sous le tapis de feuilles mortes et le taillis. Il a été éteint grâce à des moyens importants en personnel et en matériel déployés par les pompiers. Il semble que le feu ait été mis par la négligence ou l'inconscience de promeneurs. La forêt de Fausses-Reposes fait partie du patrimoine de Ville-d'Avray et l'Office Nationale des Forêts.

Dans ce contexte, nous vous rappelons qu'il est interdit d'allumer des feux ou des barbecues sauvages.

Halte aux dépôts sauvages

Le nombre de dépôts sauvages au pied des colonnes « verre » ne fait que croître... et enlaidir la ville.

Pour maintenir la propreté dans la ville, il est interdit de déposer des déchets de toute nature au pied de ces colonnes.

Portage de repas à domicile

Le CCAS souhaite améliorer la prise en charge des personnes en perte d'autonomie momentanée ou définitive. Depuis le 1^{er} avril, un service de portage de repas à domicile est assuré par la société Avenance. Ce service ne se limite pas au seul portage de repas. Il est une aide essentielle au maintien à domicile et permet de tisser des liens sociaux. Les repas sont composés d'aliments équilibrés, variés et adaptés selon les régimes.

→ Pour tout renseignement, contacter le service social au 01 41 15 87 96 ou s'adresser au CCAS, 9, rue de Versailles.

L'IUT de Ville-d'Avray à nouveau sur le podium !

3^e place à l'épreuve européenne du Shell Eco-marathon

L'équipe du projet « véhicules économes » de l'IUT de Ville-d'Avray a pu démontrer son savoir-faire en remportant la 3^e place de sa catégorie (véhicules « tout électrique ») à l'épreuve européenne du Shell Eco-marathon (Lausitz, Allemagne, du 25 au 28 mai). Elle se place derrière la Technische Universität de Graz (Autriche) et l'ESSTIN de Nancy, après avoir occupé la 1^{re} place lors de la 1^{re} journée et avoir suscité ainsi la curiosité des autres concurrents.

Challenge EducÉco

La démonstration des 2 véhicules (« tout électrique » et « solaire ») a été confortée par l'obtention de la **mention spéciale « performance électrique »** au Challenge EducÉco (Nogaro, Gers, du 12 au 14 mai). Les véhicules y ont été classés respectivement 4^e et 7^e. Les appareils de mesure, imprécis, qui leur avaient été favorables en 2009 et 2010 (2 places successives de **1^{er} dans la catégorie**) en ont favorisé d'autres cette année, ce qui les a probablement privés d'une 3^e place. À Lausitz, l'IUT a également été classé **5^e sur 89 équipes pour la production unitaire de CO₂** (0,909 g/km).

Les projets pour 2012 :

- créer un nouveau véhicule tout électrique,
 - améliorer le véhicule solaire,
 - impliquer plus de partenaires dans ces réalisations et dans l'organisation de nos déplacements.
- <http://shell-eco-iut-va.voila.net>

Le Comité pour la Mémoire d'Auschwitz

Le Comité pour la Mémoire d'Auschwitz organise un voyage de la mémoire en Pologne de 5 jours, du 26 au 30 octobre.

Le nombre de places est limité. Ce voyage comprend la visite accompagnée du site d'Auschwitz-Birkenau, de la vieille ville de Cracovie et de Lublin, ainsi que de Varsovie, des camps de Belzec et de Maidanek.

→ Contact : 06 60 40 31 88.

Journées européennes du Patrimoine 2011

Les 17 et 18 septembre 2011 aura lieu la 28^e édition des Journées européennes du Patrimoine sur le thème national « *Le voyage du patrimoine* ».

Des visites exceptionnelles seront proposées dans les monuments historiques de Ville-d'Avray.

7^e Dagovérallye

Vous êtes invité à participer et jouer au Dagovérallye, une promenade pédestre à la découverte des rues et des lieux historiques de Ville-d'Avray sur le thème des hommes célèbres ayant vécu à Ville-d'Avray.

Deux parcours au choix vous seront proposés. Un plan de la ville vous indiquera le circuit à suivre.

Le jeu consiste à résoudre des énigmes et identifier des lieux (maisons, monuments...) en répondant à des questions sur les composantes de l'histoire de la ville (personnages célèbres, commerces, paysages...).

Le dimanche 18 septembre à 15 h. Retour au Château à 17 h.

→ Préinscription au 01 41 15 88 80 ou à info@mairie-villedavray.fr.

Ouverture exceptionnelle

- Le Château
Aussi la glacière dans le parc du Château
- Le Temple
- La Fontaine du Roy
- L'église

→ Un descriptif plus complet sera transmis dans le *Ville-d'Avray - Info* du mois de septembre.

La Semaine bleue Intercommunale du CLIC Entour'âge



Pour la première fois, les communes de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray s'associent pour organiser une « *Semaine bleue* » (semaine nationale des personnes âgées) sous le signe de la prévention et de la convivialité.

Cette semaine, qui aura lieu du samedi 15 au vendredi 21 octobre, sera rythmée par des conférences, des ateliers de prévention, des films/débats, des échanges, des rencontres, etc. Le programme complet de cette « *Semaine bleue* » vous sera communiqué début octobre.

Dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, le CLIC Entour'âge et l'association France Alzheimer 92 proposent une formation gratuite « *Mieux comprendre pour mieux aider* » à l'attention des personnes qui accompagnent un parent ou un proche atteint de la maladie d'Alzheimer.

Une réunion de présentation de la formation est organisée le vendredi 29 septembre de 15 h à 16 h 30 au CLIC Entour'âge.

→ Pour de plus d'informations, vous pouvez contacter le CLIC Entour'âge au 01 41 14 50 96.

MUSIQUE EXPOSITION CINÉMA SPORT THÉÂTRE CONFÉRENCE

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Sam. 10 septembre	FORUM DES ASSOCIATIONS De 14 h à 17 h. Les associations de la Ville présenteront leurs activités sur leurs stands. Animations prévues. Gratuit.	Place du marché	Municipalité
17 et 18 septembre	JOURNÉES DU PATRIMOINE Gratuit. Ouverture exceptionnelle du Château, sa glacière, et de la Fontaine du Roy. Visite de l'église et du temple.	Ville	Municipalité
Dim. 18 septembre	DAGOVÉRALLYE Promenade pédestre à la découverte des hommes célèbres. Départ à 15 h au Château. Sur inscription au Service des sports (01 41 15 88 80).	Ville	Municipalité
Mercr. 28 septembre	THÉÂTRE ENFANTS - PAKITA À 15 h. Renseignements : 01 41 15 25 25	Colombier	
Vendr. 30 septembre	JAM SESSION À 20 h 30. Renseignements : 01 47 50 37 50.	Colombier	
Sam. 1 ^{er} octobre	ACCUEIL ET GOÛTER pour les nouveaux arrivants.	Château	
Dim. 2 octobre	CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE	Château	ACVA
Du 6 au 16 octobre	35^e SALON DES INDÉPENDANTS Vernissage le 8 octobre	Château	AIVA
7, 8 et 9, 14, 15 et 16 octobre	THÉÂTRE « LE BON DÉBARRAS ». Comédie en 3 actes de Barillet et Grédy. 20 h 45 (vendr. et sam.) ; 17 h (dim.)	Colombier	
Sam. 8 octobre	BROCANTE DE LIVRES 14 h-18 h.	Place de l'Église	Amis de la Bibliothèque

Le parking La Fontaine du Roy restera ouvert les soirs de spectacle jusqu'à minuit.

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur le site de la ville : www.villedavray.fr.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 10 septembre de 14 h à 17 h
Place Charles de Gaulle

Présentation des activités des associations de la Ville et animations

